

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
Du Lundi 31 Janvier 2022**

Monsieur le Maire : Il est 19h30, on va pouvoir démarrer ce Conseil Municipal. Je vais demander à Clara de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Le quorum est largement atteint. Vous avez tous reçu le compte rendu du dernier conseil municipal. Y'a-t-il des remarques à faire ? Adopté. Vous avez aussi reçu le compte rendu de toutes les décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal. Y'a-t-il des remarques à faire ? Alors comme nous l'avions fait la dernière fois. Nous allons vous passer une petite vidéo pour illustrer toutes ces décisions. Nous allons donc passer maintenant au conseil municipal avec le premier point qui est la vente de la parcelle ZA 6 sis rue de la Gare au profit de Madame et Monsieur LIENNART, et je vais laisser la parole à Madame Laurence BEAURIN.

1. Vente de la parcelle ZA 6 sis rue de la Gare au profit de Madame et Monsieur LIENNART

Madame Laurence BEAURIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Laurence. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la restructuration du Centre-Ville - Approbation du périmètre et c'est Monsieur Johann CARON qui va nous présenter cette délibération.

2. Restructuration du Centre-Ville - Approbation du périmètre

Monsieur Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la mise en place d'une politique incitative à l'installation de médecins généralistes ou spécialistes sur le territoire communal et c'est Madame Aurélie HEBINCK qui va nous présenter cette délibération.

3. Mise en place d'une politique incitative à l'installation de médecins généralistes ou spécialistes sur le territoire communal

Madame Aurélie HEBINCK : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Aurélie. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'actualisation des tarifs 2022 et c'est Madame Clara ELLEBOODE qui va nous présenter cette délibération.

4. Actualisation des tarifs 2022

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la modification du règlement comptable financier et de la commande publique de la ville de LOON-PLAGE et c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

5. Modification du règlement comptable financier et de la commande publique de la ville de LOON-PLAGE

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la création de postes permanents et c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

6. Création de postes permanents

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité et c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui nous présente cette délibération.

7. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'actualisation du tableau des effectifs et c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui nous présente cette délibération.

8. Actualisation du tableau des effectifs

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'adhésion de la commune au réseau français des villes-santé de l'organisation mondiale de la santé et c'est Madame Isabelle FERNANDEZ qui nous présente cette délibération.

9. Adhésion de la commune au réseau français des Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la Santé

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Isabelle. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la modification du règlement des salles communales et c'est Monsieur François ROSSEEL qui nous présente cette délibération.

10. Modification du règlement des salles communales

Monsieur François ROSSEEL : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, François. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la protection sociale complémentaire et c'est Monsieur Jean-Charles MILLIOT qui nous présente cette délibération.

11. Protection sociale complémentaire

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Etes-vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité.

La séance est close.


Éric ROMMEL
Maire de LECON-PLAGE
LECON-PLAGE
(MORU)